

Martin-pêcheur d'Europe, *Alcedo atthis*

LISTE ROUGE : À LA LIMITE D'ÊTRE MENACÉ

EISVOGEL, IJSVOGEL, KINGFISHER

Nicheur assez rare, répandu, fluctuant



Rivière de Stourbe

Répartition

Le Martin-pêcheur a été signalé sur 68 % des Cartes ; il apparaît donc répandu. Quelques régions sont peu fréquentées : il s'agit d'une part des plateaux de Hesbaye et du reste de la Région limoneuse, où les cours d'eau sont plus rares, pollués ou fortement aménagés, et d'autre part des plateaux ardennais (Hautes Fagnes, plateaux des Tailles et de Recogne – Bastogne, région de Neufchâteau – Anlier), où les cours d'eau ont un caractère oligotrophe* et sont naturellement peu poissonneux et souvent dépourvus de sites de nidification.

C'est en janvier-février que les martins-pêcheurs commencent à se localiser sur les sites de nidification. Ils se signalent par leurs vols nuptiaux qui s'accompagnent de cris et de poursuites au ras de l'eau et dans les frondaisons. Les pontes les plus précoces peuvent apparaître vers le 20 mars et comme les juvéniles se dispersent rapidement, des oiseaux sont susceptibles de se trouver dès début mai en dehors de tout domaine de reproduction. De plus, quand on sait qu'un mâle reproducteur a été radio-pisté sur 13,8 km, que des transports de proies se font en toute saison et que des terriers distants de plus de 1 km peuvent appartenir au même couple ou à un mâle bigame, on comprend combien l'interprétation des données est délicate. La carte de répartition est donc plutôt optimiste.

Effectif

Selon les estimations fournies par les observateurs, la population wallonne totaliserait 620-940 couples. Tenant compte de la biologie particulière de l'espèce et des difficultés d'interprétation des observations soulignées ci-avant, il nous semble plus raisonnable de proposer une fourchette de 450-650 couples, répartis entre la Moyenne-Belgique (120-174), le Condroz (97-140), la Fagne – Famenne (73-106), l'Ardenne (121-174) et la Lorraine (39-56). Comme la période-Atlas s'est déroulée dans un contexte climatique favorable, on peut considérer que la population actuelle de l'espèce correspond à la capacité d'accueil du milieu. Les densités les plus élevées sont notées le long de grosses rivières riches en poissons et en sites de nidification (Lesse, Ourthe, Semois, Virain...). Elles culminent dans la région de Houyet – Han-sur-Lesse où on a trouvé 30-40 couples/200 km².

Habitat

La nidification du Martin-pêcheur est conditionnée par deux facteurs essentiels. Le premier est l'abondance de poissons de petite

taille (< 10 cm). Le deuxième est l'existence d'un site propice au creusement du terrier de nidification (couloir de 35 à 90 cm de profondeur aboutissant à une chambre dans laquelle les œufs sont déposés). Le site est choisi de préférence à proximité immédiate de l'eau mais, si nécessaire, il peut s'en trouver éloigné de plusieurs centaines de mètres. Il s'agit le plus souvent d'une berge fortement érodée, de plus d'un mètre de haut si possible et toujours à profil vertical ou concave, mais d'autres structures, telles que la proéminence créée par un arbre déraciné ou des falaises de sablières et argilières, peuvent aussi convenir.

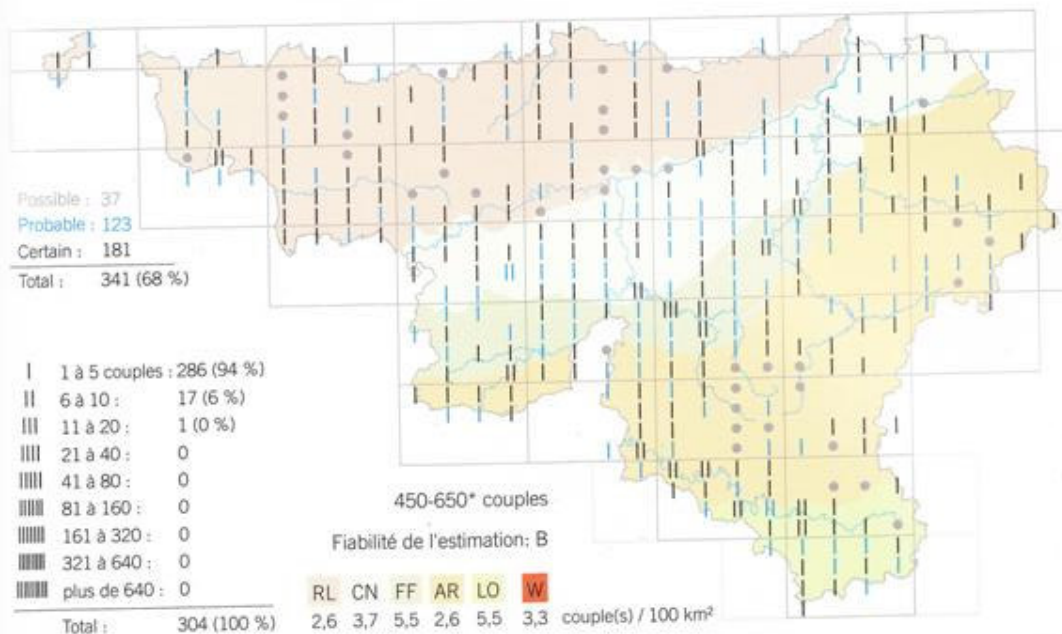
Le Martin-pêcheur d'Europe a en fait une large répartition paléarctique*, indo-malaise et australienne²⁷². En Europe, il est répandu, hormis dans les régions septentrionales (Islande, Fennoscandie et Russie au nord de 61°N²⁸⁴) ; sa population est importante (79.000-160.000 couples²⁸⁰), sans être considérable. Les estimations récentes ont été produites au cours d'une période marquée par des hivers doux (1997-1998 à 2007-2008) ; l'espèce avait, alors, en partie récupéré les pertes des dernières décennies mais sans revenir partout au niveau d'avant 1970. Autour de la Wallonie, selon les régions, les densités étaient comprises entre 1 et 6 couples par 100 km² : 650-850 couples en Flandre en 2000-2002²⁷⁹, 400-650 couples aux Pays-Bas en 2002-2005^{278, 283} dont 80-125 au Limbourg en 2000-2004²⁸², 230-430 en Rhénanie dans les années 1990²⁸⁵, 50-80 au grand-duché de Luxembourg en 2000-2002²⁸⁰ et 75-250 couples en 1985-1995 dans le Nord – Pas-de-Calais²⁷⁸.

taille (< 10 cm). Le deuxième est l'existence d'un site propice au creusement du terrier de nidification (couloir de 35 à 90 cm de profondeur aboutissant à une chambre dans laquelle les œufs sont déposés). Le site est choisi de préférence à proximité immédiate de l'eau mais, si nécessaire, il peut s'en trouver éloigné de plusieurs centaines de mètres. Il s'agit le plus souvent d'une berge fortement érodée, de plus d'un mètre de haut si possible et toujours à profil vertical ou concave, mais d'autres structures, telles que la proéminence créée par un arbre déraciné ou des falaises de sablières et argilières, peuvent aussi convenir.

Selon la configuration locale, le territoire s'étend le long de cours d'eau et inclut des étangs en tout genre ou des bras-morts de rivières. En Meuse, fleuve poissonneux, le facteur limitant est le manque de berges érodées. À quelques exceptions près (Waulsort, Bouvignes, Godinne, Namèche, Bas-Oha), c'est à hauteur des îles non encore complètement stabilisées (Heer, Androssart, Monia, Godinne, Dave, Wanze) que le Martin-pêcheur trouve encore place pour creuser ses galeries. Les couples sont territoriaux et les cantons généralement distants de quelques kilomètres. En Meuse cependant, les îles et les rives naturelles présentant des faciès d'érosion peuvent abriter jusqu'à 3 couples sur des distances inférieures au kilomètre²⁸⁷.

Évolution

Les populations de Martins-pêcheurs fluctuent fortement en fonction des conditions météorologiques. Les hivers rudes (1962-1963, 1978-1979, 1984-1985, 1985-1986, 1991-1992, 1996-1997) déciment les populations tandis que les printemps et étés pluvieux réduisent le succès de la reproduction à cause des inondations de nids et des difficultés d'approvisionnement en poissons dues à la turbidité de l'eau²⁸⁶. Comme la survie des oiseaux est très faible d'une année à l'autre (moins de 30 % des effectifs, adultes comme jeunes – données de baguage Euring ; R. Libois, *comm. pers.*), les effectifs ne se restaurent que lentement après un hiver rude si les conditions climatiques des saisons qui suivent ne sont pas favorables. Après l'hiver rigoureux de 1984-1985, sur les 279 km² de la zone de Lesse-et-Lomme, aucune nidification n'a pu être prouvée en 1985, une seule l'a été en 1986 et une dizaine de couples « seulement » étaient recensés en 1989, ce qui est peu en comparaison des 27-37 couples connus en 2001-2007 pour le même secteur²⁸⁴ (M. Paquay, *comm. pers.*). À l'inverse, quand les conditions climatiques sont favorables

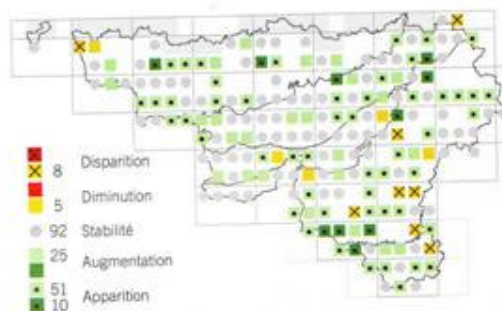


temps sec et chaud, bas niveau d'eau, courant moins fort et donc poissons plus visibles), un couple peut produire jusqu'à 2 ou 3 nichées de 6-7 jeunes sur une année ; il n'est pas rare que la femelle entame une nouvelle nidification et couve dans un nouveau terrier alors que les jeunes de la nichée précédente, âgés de 10-12 jours, continuent à être ravitaillés par le mâle. Pour la période 1973-1993, une étude de la population de la Haute-Meuse et de ses principaux affluents ^{865, 866} a conclu à une dynamique très fluctuante (d'un facteur 1 à 8) en fonction des aléas météorologiques. Elle a aussi montré qu'en cas d'accident climatique, la Meuse pouvait jouer un rôle de refuge. En regard des facteurs précités, la dynamique ne semble que marginalement influencée par d'autres éléments.

Les estimations disponibles donnent 245 couples pour les années 1960 ⁸⁷³, 400 pour 1973-1977 et 450-650 pour 2001-2007. L'amélioration du statut du Martin-pêcheur ne fait guère de doute, même si l'estimation des années 1960 a pu être marquée par l'hiver 1962-1963 tandis que les deux autres se réfèrent à des périodes favorables, car situées à plus de 5 ans d'hivers rudes ⁸⁶⁵. L'augmentation pourrait être due à la quasi-disparition des destructions volontaires (illégalles aujourd'hui mais fréquentes jadis vu le statut de prédateur de poissons de l'espèce) ainsi qu'à la multiplication du nombre d'étangs qui, non seulement ont augmenté la biomasse piscicole globale, mais ont aussi fourni des zones de pêche restant disponibles en cas de turbidité persistante des eaux courantes.

Globalement, le niveau maximal de la population est conditionné par la capacité d'accueil du réseau hydrographique et donc par la qualité piscicole des cours d'eau et annexes (plutôt en amélioration ⁸⁵⁹), l'existence de sites de nidification (en régression continue ⁸⁶⁹) et la quiétude des lieux (compromise en maints endroits par le développement des activités de loisirs). Le manque de berges érodées propices à la nidification semble constituer le facteur limitant l'extension de la population. Une marge d'amélioration possible existe donc pour cette espèce.

Christophe Dehem, Catherine Hallet et Roland Libois



Site de nidification au bord de l'Eau Blanche, à Virelles.

SUMMARY

The Kingfisher is widespread in Wallonia but is missing locally in Middle Belgium and in Higher Ardenne. The field prospection for the Atlas took place in a favorable climatic context; the current population, estimated at 450-650 pairs, reflects probably the saturation of the habitat. The highest densities are found along large rivers, with important fishing resources and numerous nesting sites (Lesse, Ourthe, Semois, Virvain). The limiting factor seems to be the lack of nesting sites.